



# ***SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL***

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 3 MARS 2016**

**RÉSOLUTIONS 2016-30 À 2016-34 INCLUSIVEMENT**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL** tenue le **3 mars 2016** à 12 heures 15, par voie d'appel conférence.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

M.	David De Cotis	président et conseiller municipal
M.	Gilbert Dumas	vice-président et conseiller municipal
Mme	Aline Dib	administratrice et conseillère municipale
Mme	Jocelyne Frédéric-Gauthier	administratrice et conseillère municipale
M.	Vasilios Karidogiannis	administrateur et conseiller municipal
M.	Steve Bletas	administrateur et représentant des usagers du transport adapté
M.	Michel Reeves	administrateur et représentant des usagers du transport régulier

### **ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS**

M.	Guy Picard	directeur général
Me	Pierre Côté	secrétaire corporatif

M. David De Cotis agit à titre de président de l'assemblée. M<sup>e</sup> Pierre Côté agit à titre de secrétaire.

M. David De Cotis déclare la présente assemblée régulièrement ouverte et en conformité avec la Loi sur les sociétés de transport en commun. N'ayant aucune personne du public, la période de question réservée au public n'a donc pas lieu.

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE  
EXTRAORDINAIRE DU 3 MARS 2016**

---

L'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 3 mars 2016 est déposé à l'assemblée.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par monsieur Michel Reeves et secondée par madame Aline Dib, il est unanimement résolu :

**2016-30**

d'approuver, comme il a été présenté, l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 3 mars 2016.

**ACQUISITION, INSTALLATION ET REMPLACEMENT D'ABRIBUS - OCTROI DE  
CONTRAT À L'ENTREPRISE 9066-9060 QUÉBEC INC. (CONNU ÉGALEMENT  
SOUS LE NOM LES ENSEIGNES PROFESSIONNELLES) (AO 2016-P-06)**

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus et que trois (3) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, trois (3) entreprises ont déposé une proposition;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des soumissions reçues par la direction Entretien et ingénierie, la plus basse soumission conforme reçue est celle de l'entreprise 9066-9060 Québec inc. (connu également sous le nom de Les enseignes professionnelles), au prix ci-après mentionné.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par madame Jocelyne Frédéric-Gauthier et secondée par monsieur Steve Bletas, il est unanimement résolu :

**2016-31**

d'octroyer le contrat pour l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au plus bas soumissionnaire conforme ayant répondu à l'appel d'offres, soit l'entreprise **9066-9060 QUÉBEC INC.** (connu également sous le nom de **Les enseignes professionnelles**), au coût total de 330 720,00 \$, toutes taxes exclues, détaillé comme suit:

Code STL (Chronobus)	Intersection	Nouveau/ remplacement	Modèle Atribus à installer	Quantité (A)	Prix unitaire TPS & TVQ exclus (B)	Prix total (A x B)
41058	100 Avenue / Samson	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
41447	Curé-Labelle / Face au 289	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
41877	Des Laurentides / Saint-Saëns	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
42057	Lévesque / 73e Avenue	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
42708	René-Laennec / De Clèves	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
42715	René-Laennec / Saint-Elzéar	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
42823	Saint-Martin / Montée Champagne	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
42960	Sainte-Rose / Bordeaux	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
43054	Samson / 98e Avenue	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
43139	Du souvenir / Face à l'école Liberty	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
43922	Jacques-Bureau / Saint-Elzéar	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
46505	Curé-Labelle / Simonne-de-Beauvoir	Remplacement	Stand. avec caisson	1	13,455.00 \$	13,455.00 \$
41353	Concorde / Des Alouettes	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
41439	Curé-Labelle / Jaguin	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
41769	Jean-Bérard / Daniel-Johnson	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
41802	Des Laurentides / Saint-Florent	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
41807	Des Laurentides / Gianchetti	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
41810	Des Laurentides / Normont	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
41827	Des Laurentides / Lamer	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
41861	Des Laurentides / Thibault	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
42856	Saint-Martin / Des Laurentides	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
42958	Sainte-Rose / Odile	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
43984	Chomedey / Saint-Elzéar	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
45063	Daniel-Johnson / Face au Léon	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
46018	Concorde / Lucien-Paiement	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$
46503	Jacques-Bureau / Daniel-Johnson	Nouveau	Stand. avec caisson	1	12,090.00 \$	12,090.00 \$

**TRAVAUX D'IMPLANTATION DE MESURES PRÉFÉRENTIELLES POUR LES AUTOBUS (MPB) POUR LES APPROCHES DU PONT LACHAPPELLE - OCTROI DE CONTRAT À L'ENTREPRISE LES CONSTRUCTIONS ET PAVAGE JESKAR INC. (AO 2015-P-35)**

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval a procédé à un appel d'offres public pour des travaux d'implantation de mesures préférentielles pour les autobus (MPB) pour les approches du pont Lachapelle (AO 2015-P-35) et que quinze (15) entreprises se sont procuré les documents d'appel d'offres;

ATTENDU QU'à l'ouverture des soumissions, deux (2) entreprises ont déposé une proposition;

ATTENDU QUE, suite à l'analyse des documents reçus, la plus basse soumission conforme reçue est celle de l'entreprise **LES CONSTRUCTIONS ET PAVAGE JESKAR INC.**, au coût total de 748 719.85 \$, toutes taxes exclues.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par madame Aline Dib et secondée par monsieur Michel Reeves, il est unanimement résolu :

**2016-32**

d'octroyer le contrat pour des travaux d'implantation de mesures préférentielles pour les autobus (MPB) pour les approches du pont Lachapelle, selon les termes et conditions prévus aux documents d'appel d'offres, au plus bas soumissionnaire conforme ayant répondu à l'appel d'offres, soit l'entreprise **LES CONSTRUCTIONS ET PAVAGE JESKAR INC.**, au coût total de 748 719.85 \$, toutes taxes exclues, détaillé comme suit :

<b>1) Travaux civils et aménagement</b>	
A) Travaux boul. Samson – Promenade des îles à la 85e Avenue	27,923.80 \$
C) Travaux boul. Curé-Labelle – 81e à la 73e Avenue	44,796.59 \$
D) Travaux boul. Chomedey – boul. Cartier Ouest	41,513.27 \$
E) Travaux boul. Lévesque – Promenade des îles à la 77e Avenue	9,657.36 \$
F) Travaux boul. Curé-Labelle – boul. Lévesque au pont	106,916.96 \$
Sous-total - Travaux civils et aménagement	230,807.98 \$
<b>2) Travaux de signalisation</b>	
A) Travaux boul. Samson – Promenade des îles à la 85e Avenue	1,350.33 \$
B) Travaux boul. Samson – 85e Avenue au boul. Curé-Labelle	3,359.46 \$
C) Travaux boul. Curé-Labelle – 81e à la 73e Avenue	1,643.82 \$
D) Travaux boul. Chomedey – boul. Cartier Ouest	117,865.03 \$
E) Travaux boul. Lévesque – Promenade des îles à la 77e Avenue	2,524.53 \$
F) Travaux boul. Curé-Labelle – boul. Lévesque au pont	79,789.78 \$
Sous-total - Travaux de signalisation	206,532.95 \$
<b>3) Travaux de marquage</b>	
A) Travaux boul. Samson – Promenade des îles à la 85e Avenue	313.14 \$
B) Travaux boul. Samson – 85e Avenue au boul. Curé-Labelle	3,602.36 \$
D) Travaux boul. Chomedey – boul. Cartier Ouest	16,882.16 \$
F) Travaux boul. Curé-Labelle – boul. Lévesque au pont	18,194.99 \$
Sous-total - Travaux de marquage	38,992.65 \$
<b>4) Travaux de feux de circulation</b>	
A) Travaux boul. Samson – Promenade des îles à la 85e Avenue	21,722.30 \$
B) Travaux boul. Samson – 85e Avenue au boul. Curé-Labelle	8,415.00 \$
C) Travaux boul. Curé-Labelle – 81e à la 73e Avenue	43,207.90 \$
D) Travaux boul. Chomedey – boul. Cartier Ouest	51,887.80 \$
E) Travaux boul. Lévesque – Promenade des îles à la 77e Avenue	37,208.90 \$
F) Travaux boul. Curé-Labelle – boul. Lévesque au pont	39,521.80 \$
Sous-total n° 4 - Travaux de feux de circulation	201,963.70 \$
<b>5) Travaux électriques</b>	
A) Travaux boul. Samson – Promenade des îles à la 85e Avenue	10,500.00 \$
C) Travaux boul. Curé-Labelle – 81e à la 73e Avenue	5,733.40 \$
F) Travaux boul. Curé-Labelle – boul. Lévesque au pont	4,530.00 \$
Sous-total n° 5 - Travaux électriques	20,763.40 \$
<b>6) Travaux de maintien de circulation</b>	
A) Travaux boul. Samson – Promenade des îles à la 85e Avenue	2,500.00 \$
B) Travaux boul. Samson – 85e Avenue au boul. Curé-Labelle	5,000.00 \$
C) Travaux boul. Curé-Labelle – 81e à la 73e Avenue	2,000.00 \$
D) Travaux boul. Chomedey – boul. Cartier Ouest	6,000.00 \$
E) Travaux boul. Lévesque – Promenade des îles à la 77e Avenue	2,000.00 \$
F) Travaux boul. Curé-Labelle – boul. Lévesque au pont	32,159.17 \$
Sous-total n° 6 - Travaux de maintien de circulation	49,659.17 \$
<b>GRAND TOTAL (1+ 2 + 3 + 4 + 5 + 6)</b>	<b>748,719.85 \$</b>

## **SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE AGENCE DE COMMUNICATIONS INTÉGRÉE – APPROBATION DE LA GRILLE D'ÉVALUATION**

---

ATTENDU QUE la Société de transport de Laval (STL) désire faire appel aux services professionnels d'une agence de communications intégrée pour la création de projets destinés aux communications promotionnelles, comme les médias numériques, les médias sociaux, les dépliants, les affiches, les vidéos promotionnelles et autres documents;

ATTENDU QU'un appel d'offres selon un système de pondération et d'évaluation des propositions sera lancé en conséquence pour obtenir de tels services;

ATTENDU QUE, conformément aux dispositions de sa loi constitutive, la STL, doit, dans un tel cas, déposer et faire approuver par son conseil d'administration, une grille d'évaluation contenant les critères d'évaluation et de pondération respectifs qui permettront de sélectionner la meilleure offre;

ATTENDU QUE les critères retenus pour ce processus de sélection de même que leurs pondérations respectives apparaissent à la grille d'évaluation dont copie est déposée à la présente assemblée, qu'il y aurait lieu d'approuver;

ATTENDU QUE le comité de sélection formé en vue d'évaluer les offres de service, serait composé d'au minimum trois (3) personnes désignées par écrit par le directeur général de la STL, dont la vérificatrice interne à moins que cette dernière refuse ou soit incapable d'agir;

ATTENDU QUE le chef du Service de l'approvisionnement, ou son remplaçant en cas d'incapacité d'agir, sera secrétaire dudit comité.

**EN CONSÉQUENCE**, sur motion dûment proposée par monsieur Gilbert Dumas et secondée par madame Jocelyne Frédéric-Gauthier, il est unanimement résolu :

**2016-33**

d'approuver, tels que déposés à l'assemblée, les critères et la grille d'évaluation permettant à un comité de sélection de déterminer la proposition la plus avantageuse pour retenir les services professionnels d'une agence de communications intégrée pour la création de projets destinés aux communications promotionnelles, comme les médias numériques, les médias sociaux, les dépliants, les affiches, les vidéos promotionnelles et autres documents;

que le comité de sélection chargé d'évaluer les propositions soit composé d'au moins trois (3) personnes qui seront désignées par écrit par le directeur général de la STL, dont la vérificatrice interne à moins que cette dernière refuse ou soit incapable d'agir, et;

que le chef du Service de l'approvisionnement ou son remplaçant en cas d'incapacité d'agir, soit secrétaire dudit comité.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur motion dûment proposée par monsieur Michel Reeves et secondée par monsieur Vasilios Karidogiannis, il est unanimement résolu :

**2016-34** de lever l'assemblée à 12h40.

---

**David De Cotis, président**

---

**Pierre Côté, secrétaire-corporatif**